

**VILLE D'AULNOY-LEZ-
VALENCIENNES EXTRAIT DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 22 mars 2023

Secrétaire de séance : madame Elsa TONON

N° 6.1.3.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Action Jeunesse
Anim'Été 2023**

Règlement intérieur Anim'Été Enfants

Lors de sa réunion du 13 mars 2023, la commission enfance, jeunesse et vie scolaire a étudié le règlement inhérent au fonctionnement d'anim'été et a proposé de le soumettre en l'état à l'approbation du conseil municipal.

Seul l'article relatif au covid a été modifié puisqu'il est juste indiqué en toute fin dudit règlement qu'en cas de pandémie, un protocole sanitaire serait mis en œuvre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le règlement inhérent au centre Anim'Été ainsi modifié.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Elsa TONON

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : 7 avril 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 31 mars 2023